



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Peinture

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Marabu GmbH & Co. KG  
Asperger Strasse 4  
71732 Tamm  
Germany  
No. de téléphone +49-7141/691-0  
No. Fax +49-7141/691-147  
Service émetteur /  
téléphone Department product safety  
Adresse email de la  
personne PRSI@marabu.com  
responsable pour  
cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

EUH208 Contient \*\*\* Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1), 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one, Peut déclencher une réaction allergique.

#### **Informations complémentaires**

#### **Etiquetage selon le règlement (UE) no 528/2012 \*\*\***

Contient un produit biocide: Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

### **2.3. Autres dangers**

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\***

### **3.2. Mélanges**

#### **Caractérisation chimique**

Peinture contenant de l'eau et à base de résines acryliques

#### **Composants dangereux \*\*\***



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

**Bronopol (DCI)**

No. CAS	52-51-7
No. EINECS	200-143-0
Numéro d'enregistrement	01-2119980938-15
Concentration	>= 0,01 < 0,1 %

## Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H335
Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H312
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

## Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400	M = 10
Aquatic Chronic 1	H410	M = 1

**Pyrithione zinc**

No. CAS	13463-41-7
No. EINECS	236-671-3
Numéro d'enregistrement	01-2119511196-46
Concentration	>= 0,01 < 0,025 %

## Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H331
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

## Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400	M = 100
Aquatic Chronic 1	H410	M = 10

**1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one**

No. CAS	2634-33-5
No. EINECS	220-120-9
Concentration	< 0,05 %

## Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400
Skin Sens. 1	H317
Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Acute Tox. 2	H330
Aquatic Chronic 2	H411

## Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1	H317	>= 0,05
--------------	------	---------

**Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)**

No. CAS	55965-84-9
---------	------------



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

Concentration &lt; 0,0015 %

## Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 2	H330
Aquatic Chronic 1	H410
Aquatic Acute 1	H400
Skin Sens. 1A	H317
Skin Corr. 1C	H314
Acute Tox. 2	H310
Acute Tox. 3	H301

## Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C	H314	>= 0,6
Eye Irrit. 2	H319	<= 0,06 < 0,6
Skin Irrit. 2	H315	<= 0,06 < 0,6
Skin Sens. 1	H317	>= 0,0015
Aquatic Acute 1	H410	M = 100
Aquatic Chronic 1	H410	M = 100

## Autres ingrédients \*\*\*

**Propane-1,2-diol**

No. CAS 57-55-6  
 No. EINECS 200-338-0  
 Numéro d'enregistrement 01-2119456809-23  
 Concentration >= 1 < 10 %  
 Le renvoi: [3]

## Notent \*\*\*

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****En cas de contact avec la peau**

Laver avec beaucoup de l'eau et du savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

**En cas d'ingestion**

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Après une exposition à de fortes doses de substances / en cas de troubles ou de douleurs, veuillez consulter un médecin

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu à ce jour.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

### **Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Mousse, Sable, Eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Oxyde de carbone (CO); une épaisse fumée noire

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Autres données**

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune mesure particulière nécessaire.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Aucune mesure particulière nécessaire.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Aucune mesure particulière nécessaire.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Stocker à l'abri de la gelée.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Peinture

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*\***

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Autres données**

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôle de l'exposition**

Veiller à une ventilation adéquate.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

<b>Etat</b>	liquide			
<b>Couleur</b>	coloré			
<b>Odeur</b>	inodore			
<b>La limite de l'odeur</b>				
Remarque	N'est disponible			
<b>valeur pH</b>				
Valeur	8	à	10	
température	20	°C		
méthode	WTW PH 340			
<b>Point de fusion</b>				
Remarque	non déterminé			
<b>Point de congélation</b>				
Remarque	non déterminé			
<b>point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>				
Valeur	env. 100			°C
Pression	1.013	hPa		
Source	Données de la littérature			
<b>Point d'éclair</b>				
Remarque	Non applicable			
<b>Le coefficient de l'évaporation</b>				
Remarque	non déterminé			
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>				
Non applicable				
<b>limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>				
Remarque	non déterminé			
<b>Pression de vapeur</b>				
Valeur	env. 23			hPa
température	20	°C		
méthode	Valeur de littérature			
<b>Densité de vapeur</b>				
Remarque	non déterminé			
<b>Densité</b>				
Valeur	1,27			g/cm <sup>3</sup>
température	20	°C		
méthode	DIN EN ISO 2811			
<b>Hydrosolubilité</b>				
Remarque	miscible			
<b>Température d'inflammabilité</b>				
Remarque	non déterminé			
<b>Viscosité</b>				
Valeur	20000	à	35000	mPa.s
température	20	°C		
méthode	Brookfield			

## 9.2. Autres informations

### Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

### 10.1. Réactivité

Aucune

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité aiguë par inhalation**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Corrosion/irritation cutanée**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **sensibilisation**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Mutagénicité**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

##### **Exposition unique**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

**exposition répétée**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Expériences issues de la pratique**

Si l'ensemble des mesures de sécurité et de protection recommandées sont respectées, l'expérience montre que des effets nocifs sur la santé ne sont pas à craindre.

**Autres données**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Le mélange a été évalué sous application de la règle d'additivité spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et classé conformément aux risques toxicologiques identifiés.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé comme non dangereux pour l'environnement.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

**12.6. Autres effets néfastes**

**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus**

Le produit peut être évacué avec les déchets domestiques. Les résidus légers se trouvant dans les fûts peuvent être rincés à l'eau et rejetés dans les canalisations.

**Emballages contaminés**

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Le danger secondaire		-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
Les catégories de transport	0		
14.5. Dangers pour l'environnement	-	no	-

### Information pour tous les modes de transport

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur:

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

### Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC  
non

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### COV

COV (CH)

0,16 %

Remarque

Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

#### Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

#### Autres informations

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire DSL.

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 040, 100 ml

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.10.2019

Numéro de la matière: 120150040

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 21.01.20

**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspond à la législation en vigueur à ce jour.

Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.